

Les indicateurs de développement durable

DREAL Bourgogne

Service GVI

Pôle statistique

Danielle Génix

13 septembre 2012

Ressources, territoires, habitats et logement
Énergie et climat Développement durable
Prévention des risques Infrastructures, transports et mer

Présent
pour
l'avenir



**Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement
et du Logement BOURGOGNE**

De quoi parle-t-on ?

Il y a IDD et IDD...

- Les IDD nationaux SNDD (Stratégie Nationale du DD)
- Les IDD territoriaux (DATAR)
- Les IDD indicateurs locaux phase 1 (dep, reg)
- Les IDD indicateurs locaux phase 2, lot 1 (dep, reg, com)
- Les IDD indicateurs locaux phase 2, lot 2 (dep, reg, com)

Les IDD nationaux (SNDD)

Construits par SOeS avec INSEE pour accompagner la SNDD

Grille d'entrée

Classement thématique suivant les 9 défis de la SNDD :

- Défi 1 : Consommation et production durables
- Défi 2 : Société de la connaissance
- Défi 3 : Gouvernance
- Défi 4 : Changement climatique et énergies
- Défi 5 : Transports et mobilité durables
- Défi 6 : Biodiversité et des ressources naturelles
- Défi 7 : Santé publique, prévention, risques
- Défi 8 : Insertion sociale, démographie et immigration
- Défi 9 : Défis internationaux

Contenu

15 indicateurs phares,
35 indicateurs complémentaires et
4 indicateurs de contexte

Niveau géographique

France

Actualisation annuelle

Mise à jour par le SOeS et l'Insee

Diffusion

Sur le site du SOeS :

<http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/indicateurs-indices/li/indic>

Sur le site de l'INSEE :

http://www.insee.fr/fr/publications-et-services/default.asp?page=dossiers_web/d

Accueil Publication... Dossiers Développement... Évolution de la production de déchets en France par émetteur

Évolution de la production de déchets en France par émetteur

Mise à jour : 21 décembre 2011

:: Résumé

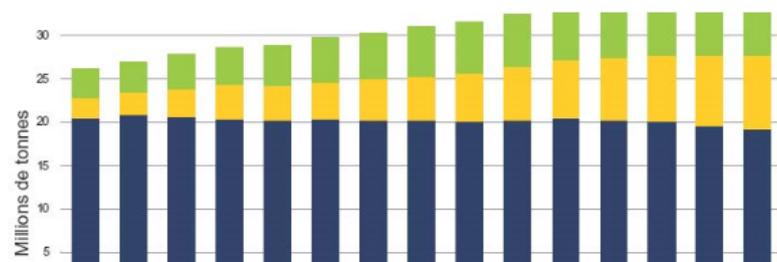
Les activités humaines et économiques sont à l'origine de la production de 345 millions de tonnes de déchets en 2008. Près des trois quarts sont des déchets minéraux provenant du secteur de la construction et des travaux publics. Les quantités de déchets collectés par les municipalités sont en léger repli depuis 2008 ; elles s'élevaient en 2009 à 532 kg par habitant. Les lois « Grenelle 1 et 2 » fixe un objectif volontariste de réduction de 5 kg/hab et par an, sur la période 2009-2014.

Production de déchets par émetteur en 2008

	Déchets minéraux	Déchets non minéraux non dangereux	Déchets dangereux	TOTAL
Agriculture, pêche	-	0.9	0.4	1.3
Industrie	2.6	18.4	2.8	23.8
Construction	238.1	12.4	2.5	253.0
Traitement des déchets, assainissement, dépollution	1.1	9.1	3.1	13.3
Tertiaire	0.5	21.7	2.0	24.2
Ménages	2.6	26.7	0.1	29.3
TOTAL	245.0	89.1	10.9	345.0

Source : SOeS, 2011. Unité : millions de tonnes.

Déchets collectés par les municipalités



Les IDD territoriaux (IDDT)

Une approche territoriale DATAR-CGDD des défis SNDD

Grille d'entrée

Huit thèmes proches des défis SNDD :

- Société de la connaissance et développement économique et social
- Consommation et production durable
- Changement climatique et maîtrise de l'énergie
- Transport durable
- Conservation et gestion des ressources naturelles
- Santé publique et prévention des risques
- Cohésion sociale et territoriale
- Bonne gouvernance

Contenu

Les thèmes se déclinent en 19 orientations

Les orientations sont détaillées dans 47 indicateurs, parmi lesquels les "indicateurs de premier niveau" permettent une vue synthétique des résultats

Indicateurs différents de ceux du niveau national

Chaque indicateur s'accompagne d'une cartographie, d'un commentaire et des métadonnées associées

Niveau géographique

Suivant les indicateurs : régions, départements, zones d'emploi, aires urbaines etc.

Diffusion

Publication SOeS : indicateurs de développement durable pour les territoires n°57, novembre 2011

Site du SOeS :

<http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/indicateurs-indices/li/indic>

Site de l'observatoire des territoires de la DATAR :

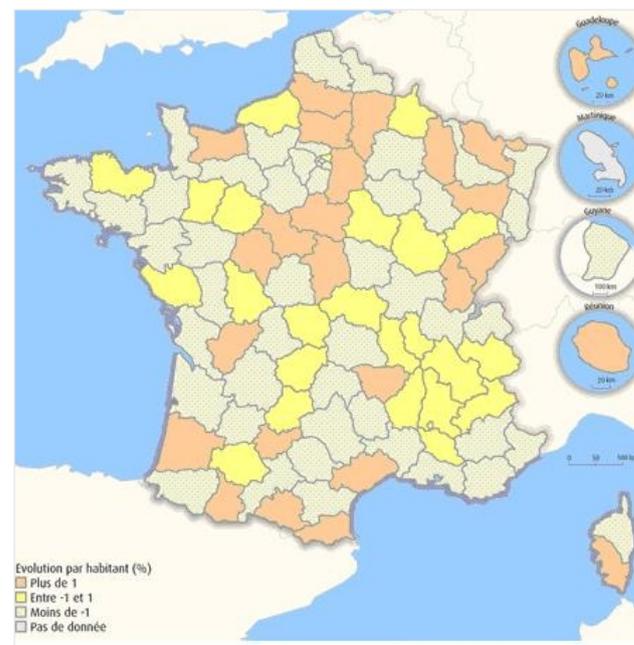
<http://www.territoires.gouv.fr/observatoire-des-territoires/fr/enjeux-th-matiques/d->

Evolution de la quantité de déchets ménagers collectés par habitant

Pour une gestion plus durable des ressources naturelles, il convient de réduire la quantité de déchets produits et de favoriser une utilisation maximale de la récupération, du réemploi, du recyclage et de la valorisation, en minimisant ainsi les impacts des déchets sur l'environnement. En 2007 le service public des déchets a collecté près de 38 millions de tonnes de déchets. Les ordures ménagères résiduelles constituent plus de la moitié des déchets collectés, avec un ratio par habitant qui diminue légèrement de 327 à 316 kg/habitant entre 2005 et 2007. A l'inverse, le tri sélectif du verre et des matériaux secs est en augmentation, les quantités collectées sont passées de 69 à 74 kg/habitant.

[télécharger la fiche](#)

Evolution de la quantité d'ordures ménagères et assimilées collectées par habitant entre 2005 et 2007



Source : SOeS d'après Ademe, enquête collecte de 2005 et 2007

Note : comprend les ordures ménagères résiduelles des ménages et des commerces et petites entreprises, le verre et les déchets secs triés. Les encombrants, déchets verts et apports en déchèteries sont exclus.

Quantité de déchets ménagers et assimilés collectés par habitant en 2007



Les IDD locaux (IDDL) phase 1

- Partenariat INSEE-SOeS : approfondissement des IDDT (DATAR)
- Grille d'entrée : Les 9 défis de la SNDD
- Niveau géographique : France, France métropolitaine, régions, départements
- Mise à jour une fois par an

Contenu

Chaque défi se décline en indicateurs classés en 4 catégories

- **Des indicateurs principaux (I1)** : ils reprennent les IDDT du partenariat SOeS/DATAR, et forment l'ossature de l'information locale sur le développement durable.
- **Des indicateurs « secondaires » (I)** : complètent les indicateurs principaux pour certaines thématiques.
- **Des « composantes » (C)** : il s'agit des informations utilisées pour le calcul des indicateurs précédents (numérateur et dénominateur).
- **Des « variables complémentaires » (VC)** : il s'agit de données qui complètent l'information apportée par les indicateurs et apportent des éléments de contexte ou de comparaison qui permettent de préciser l'évolution de l'indicateur.

Les IDD locaux (IDDL) phase 2

▪ Partenariat

- MEDDE = CGDD, DREAL Rhône-Alpes, Midi-Pyrénées, Pays de la Loire
- INSEE, DATAR...

▪ Objectifs

1. Permettre le suivi des politiques publiques et des programmes d'action territoriaux au moyen d'indicateurs
2. Améliorer les diagnostics des territoires sous l'angle du développement durable
3. Disposer d'un tronc commun d'informations cohérentes et comparables entre les territoires sur le développement durable.

Suite des IDDL phase 1 (région, département **commune**)

Base de données présentée selon les 4 problématiques

Public visé in fine : chargés de mission, administrateurs de données en DREAL et DDT

Livraison et diffusion

Cette livraison rassemble les indicateurs mobilisés début 2012 (lot 1)

Une deuxième liste livrée en juillet 2012 (lot 2)

Contenu de l'outil IDDL

Contenu

- L'outil se compose de variables multisources, utilisables en tant que telles ou combinées dans des indicateurs
- L'application est réalisée en SAS
- Des fiches de métadonnées et une grille d'analyse

Niveau géographique

- Les données sont mises à disposition à la commune
- Niveau d'utilisation supracommunal : périmètres d'études : zones de montagne, SCOT, pays, territoires de projet

Grille d'entrée

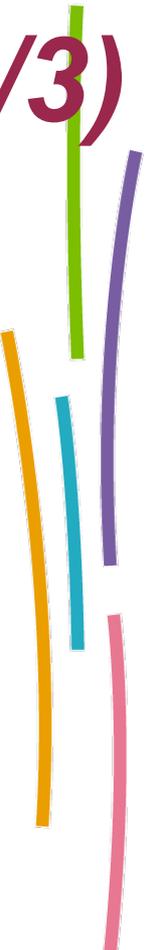
- Soit thèmes et des sous thèmes proches de ceux des PER (plan état-région)
- Soit par la grille de questionnement (4 questions) inspirée des Agendas 21

Les sources selon les thèmes (1/3)

Thèmes	indicateurs
01_Population	<ul style="list-style-type: none"> - Insee, RP : population par âge, sexe - Insee, état civil: naissances, décès - Insee, Bdcom : superficie
02_Structure des ménages	<ul style="list-style-type: none"> - INSEE RP nombre de personnes du ménage, situation familiale
03_Catégories sociales	<ul style="list-style-type: none"> - INSEE RP population par CS
04_Insertion des jeunes	<ul style="list-style-type: none"> - INSEE RP : jeunes par statut, jeunes non scolarisés par niveau de formation
05_Conditions de vie des personnes âgées	<ul style="list-style-type: none"> - INSEE RP : personnes âgées vivant seules par âge et sexe
06_Indicateurs de fragilité sociale	<ul style="list-style-type: none"> - INSEE RP : monoactifs, chômage, emploi précaire, immigrés, charges familiales
07_Education-Formation	<ul style="list-style-type: none"> - INSEE RP : population selon âge et niveau de formation
08_Habitat-Logement	<ul style="list-style-type: none"> - INSEE RP : logements par mode (RP, RS, LV), sur et sous peuplement, statut (PO, locatif privé public), typologie - SOeS EPLS : parc social par type, vacance
09_Habitat-Construction	<ul style="list-style-type: none"> - INSEE-RP : logements par type - MEDDTL sitadel : logements autorisés et commencés par type
10_Population active-Chomage	<ul style="list-style-type: none"> - INSEE-RP : Actifs occupés, chômeurs, emploi au LT par CS, âge, sexe, temps partiel

Les sources selon les thèmes (2/3)

Thèmes	indicateurs
11_Revenus	- DGFIP : revenu fiscal, foyers fiscaux imposés/non imposés
12_Emploi et appareil productif	- INSEE emploi par PCS, NAF, Eco Activités, salariés/non salariés, fonction, emploi des seniors, emplois aidés, présentiel ou non - INSEE Sirene : création et stock d'établissements par secteur
13_Economie sociale	- ADEME/SINOE : association pour réemploi des déchets - INSEE/CLAP : emplois par catégorie d'organisme
14_Tourisme	- INSEE/tourisme : hôtels et campings - INSEE RP : emploi touristique
15_Climat	- Météo-France : températures, insolation, gel, précipitations
16_Air-Emissions	- INSEE-RP : Nombre d'actifs, km parcourus, émissions de CO2 selon mode au lieu de travail/résidence
17_Air-Qualité	- AASQA : Concentrations de polluants, nombre de jours selon indices, nombre de stations
18_Eau	- Ministère de la santé, ARS, SISE Eaux, BRGM, banque de données ADES : les captages - Agence de l'eau BDRU : stations d'épuration - Agences de l'eau : prélèvements - Agences de l'eau et office de l'eau : nitrates et pesticides - DGS : points de contrôle des eaux de baignade - MEDDTL : eutrophisation, pollution nitrates, surface des SAGE



Les sources selon les thèmes (3/3)

Thèmes	indicateurs
19_Risques technologiques	<ul style="list-style-type: none"> - BDREP : déchets dangereux - DGPR/Gaspar : risques technologiques - MEDDTL/DGPR : barrage, stockage gaz, établissements SEVESO - MEDDTL/Basol : sites pollués
20_Risques naturels	<ul style="list-style-type: none"> - BRGM : nombre de maisons individuelles selon aléa argile - DGPR/Gaspar : risques naturels - SOeS : logements et population en zone inondable - SOeS, CartoRisque : surface des zones inondables - SOeS, CartoRisque, CLC : zones inondables selon usage
22_Biodiversité	<ul style="list-style-type: none"> - IFN, inventaire forestier national : forêt selon végétation - Muséum national d'histoire naturelle, traitement SOeS : arrêtés protection biotope, parcs, réserves, ZICO, ZNIEFF etc. - SOeS/ Observatoire des zones humides : zones humides
23_Transports et déplacements	<ul style="list-style-type: none"> - CERTU/ enquête TCU : km parcourus, voyages en métro, tram - Insee, RP : actifs occupés selon mode de transport - SOeS, FCA : immatriculations selon carburant et émissions CO2
24_Equipements collectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Insee, BPE ; Inra UMR1041 CESAER, distancier Odomatrix : existence et distance aux équipements et services
25_Energie	<ul style="list-style-type: none"> - Insee, RP : Mode de chauffage des logements - SOES/ EDF : éoliennes/photovoltaïque
26_Déchets	<ul style="list-style-type: none"> - ADEME/Sinoe : déchetteries, incinérateurs, méthanisation, tri compostage, enfouissement, machefers, déchets ménagers
27_Occupation du sol	<ul style="list-style-type: none"> - SOeS CLC : usage du sol
28_Gouvernance	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'intérieur : inscrits et votants aux élections

Les metadonnées

L'outil s'accompagne de fiches de metadonnées détaillées comportant :

- intérêt et pertinence

- définitions,

- source fréquente, année disponibles dans la base

- limites et précautions.

Il existe environ 70 fiches de métadonnées

Chaque sous-thème est rattaché à une fiche de metadonnées.

<p>F 2007 - Captages d'eau potable</p> <p>Indicateur proposé : "Durabilité des captages d'eau potable dans le territoire ?"</p>	<p>Defi dans la SNDD : Conservation et gestion durable de la biodiversité et des ressources naturelles</p>
<p>Indicateur proposé</p>	<p>- Part des captages d'eau potable dotés d'une DUP (déclaration d'utilité publique) terminée</p> <p>- Part des captages d'eau potable dotés d'une DUP (déclaration d'utilité publique) en cours ou en cours de révision</p>
<p>Indicateur proposé</p>	<p>- Respecter les normes imposées par la réglementation pour les eaux destinées à la consommation humaine.</p> <p>- Adapter les captages afin de réduire le degré de traitement nécessaire à la production d'eau potable et à cette fin établir des zones de sauvegarde des captages.</p> <p>- Au niveau national, le dispositif existant des périmètres de protection des captages est complété par la loi sur l'eau et les milieux aquatiques (LEMA) en autorisant l'autorité administrative à délimiter des zones où il est nécessaire d'assurer une protection renforcée pour des captages d'eau potable d'une importance particulière.</p> <p>- Le projet de loi Grenelle 2 prévoit notamment des obligations relatives aux 2000 captages d'eau potable en France) les plus menacés par les pollutions diffuses, notamment les nitrates par la mise en place de plans d'action d'ici à 2012.</p> <p>- Le contexte local, en matière de qualité des eaux souterraines, fait apparaître des situations particulièrement critiques par l'importance de résurgences d'eaux liées aux activités humaines.</p>
<p>Indicateur proposé</p>	<p>Un captage d'eau potable est un dispositif de prélèvement (collecte passive ou pompée) d'eau potable :</p> <ul style="list-style-type: none"> soit dans un puits qui sont naturels (de têtes sources naturelles ou puits artésien) soit à partir d'un cours d'eau ou du réservoir d'un barrage soit à partir d'un forage ou d'un puits artésien <p>L'instauration d'un périmètre de protection autour d'un captage constitue un moyen de protection face aux pollutions ponctuelles ou accidentelles.</p> <p>En général on distingue 3 niveaux de protection :</p> <ul style="list-style-type: none"> périmètre de protection immédiate, de surface réduite (quelques mètres carrés à quelques centaines de mètres carrés). Toute activité à risque y est interdite. Parfois couvert d'un socle de béton et/ou d'un bâtiment, il est souvent clôturé et peut être couvert de près de fauche, ou de boissements pérennes (boisement de protection) de manière à les protéger. Les pesticides y sont évidemment bannis. Il vise aussi à protéger le matériel contre toute dégradation matérielle ou l'introduction directe de substances

<p>toxicité dans l'eau ou le sol. Les terres sont à acquérir en pleine propriété.</p> <ul style="list-style-type: none"> périmètre de protection rapprochée C'est une zone intermédiaire, qui accepte des activités sans risques pour la ressource et le captage, ou des activités diminuant le risque de pollution (enherbement et fauche pour "pomper" les nitrates de la zone superficielle par exemple). Sa surface varie selon la vulnérabilité du captage et de la ressource en eau, c'est-à-dire selon les caractéristiques de l'aquifère et le débit de pompage. En France, par sécurité, un temps de transfert d'un polluant entre sa source et la nappe d'environ 50 jours a été retenu, ce qui permet aux administrations d'imposer des mesures de protection sur 1 à 10 hectares selon le type de sol et de système hydrogéologique. Les mesures sont des mises en défend et/ou une réglementation ou interdiction d'activités à risque (utilisation d'engrais, pesticides, biocides, dépôts de matériaux toxiques ou de déchets, etc). <p>En matière de gestion des zones de protection, les administrations ont l'obligation de garantir, mais une partie de ces risques liés aux activités humaines, est évitable. Il peut considérablement améliorer la sécurité du dispositif global.</p> <p>Selon l'exposé des motifs de l'article 53 du projet de loi Grenelle 2, mi 2009, « <i>près de la moitié de points de captage, produisant près de 40 % des volumes d'eau distribuée, n'ont pas de périmètres réglementairement définis</i> ». Ce retard peut s'expliquer par les « <i>difficultés rencontrées au plan local pour la mise en œuvre de procédures de déclaration d'utilité publique, pour la fixation des indemnisations et pour les acquisitions foncières</i> ».</p> <p>L'ensemble de la procédure est long et coûteux et implique de nombreux acteurs, notamment les maîtres d'ouvrage. De l'enquête préalable à l'arrêté préfectoral de DUP, il peut se passer plusieurs années.</p> <p>Est fourni ici l'état d'avancement de la DUP.</p>	<p>DDAS (traitement SDeS)</p> <p>plus annuelle</p> <p>2011</p> <p>Commune</p> <p>Sont considérés comme un même point de captage, par exemple : un forage et son réservoir associé, un mélange de plusieurs sources, un captage et son répartiteur, une source et son brise-charge, une tranchée drainante, un forage et sa chambre des vannes, etc...</p> <p>Il s'agit d'une situation provisoire en 2011. Les fichiers sont en cours de mises à jour.</p>
<p>Informations complémentaires</p>	

Grille d'analyse

- **Au delà de l'approche thématique, le contenu est aussi abordé à travers une grille de lecture en quatre points**
 - 1- Comment se situe le territoire par rapport aux facteurs du changement climatique ?
 - 2- Quelle protection et quelle préservation de l'environnement dans le territoire ?
 - 3- Quelles dynamiques humaines et sociales sur le territoire ?
 - 4- Quelle dynamique de développement économique durable dans le territoire ?
- **Ces questions s'inspirent des cinq finalités du développement durable du référentiel des Agendas 21 locaux :**
 - la lutte contre le changement climatique (1)
 - la cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations (3)
 - l'épanouissement de tous les êtres humains (3)
 - la préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources (2)
 - une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables (4)
- **Limites**
 - Approche non validée, résulte des contributions du groupe « à dire d'expert »
 - Dans ce qui suit on se limite aux indicateurs disponibles dans le cadre de cette livraison : D'autres indicateurs seront livrés par la suite et certains ne sont pas retenus, faute d'un mode de collecte uniforme.

Changement climatique

Question 1- Comment se situe le territoire par rapport aux facteurs du changement climatique ?

- **Les effets du dérèglement climatique**

- Tensions sur la ressource en eau, Qualité de l'air, Catastrophes naturelles

- Contribution du territoire au chgt climatique

- Émissions de GES (dont déplacements DT), installations

- **Impact du développement du territoire**

- Développement démographique, conséquences sur le logement

- Organisation spatiale : accès à l'emploi / équipements

- Tissu économique (entreprises avec affectation de quotas CO2)

- Organisation des transports

- **Quelles actions au regard du changement climatique**

- Entreprises (évolution des émissions de co2, investissements environnementaux (enquête antipol)

- Logement : type de logement, Densité de l'habitat, Mode de chauffage des résidences principales, assainissement

- Déplacements : Part modale , Âge des véhicules; immatriculations selon émissions CO2, PDE/PDA

- Part des espaces verts en zone urbanisée

- Surface en forêt et prairie

- Puissance raccordée en ENR

- Nombre d'éoliennes et puissance

Environnement

Question 2- Quelle protection et quelle préservation de l'environnement dans le territoire ?

- **Biodiversité**

- Le patrimoine écologique : Surface boisée, cours d'eau et zones humides, prairies permanentes, Espaces verts en milieu urbain/Inventaires : ZNIEFF, ZICO, SIC, ZPS/ Réseau natura 2000
- Fragmentation du patrimoine écologique
- Etat de conservation
- Mesures de protection international, européen, national : Réserves de biosphère, Arrêtés de protection de biotope, réserves naturelles, biologiques, de chasse, PNR...
- Les menaces : Surfaces artificialisées, Hébergement touristique

- **Ressource en eau**

- Nature de la ressource (surface des plans d'eau...) / Prélèvements par secteur / Consommation par habitant / La qualité des eaux superficielles et souterraines (nitrates et pesticides) / Les actions

- **Les déchets**

- Quantité de déchets / Collecte sélective / Stratégies de traitement / Déchets industriels

- **Qualité de l'air**

- Indices ATMO / sources ponctuelles / populations exposées au risque routier / sanitaire / actions publiques

Démographie et société

Question 3- Quelles dynamiques humaines et sociales sur le territoire= épanouissement des êtres humains tout en maintenant et en développant la cohésion sociale

• Caractéristiques démographiques

- **Dynamiques démographiques** : Population, densité / **Caractéristiques socio-démographiques** : âge, CSP, formation ; Ménages selon taille, typologie ; Part des jeunes, situation des jeunes / emploi, formation / **Richesse** / **Projections de population**

• **Dynamique de répartition sur le territoire** : Indicateurs d'étalement urbain, Emplois/actifs, habitat individuel/collectif, artificialisation du sol

• **Autonomie du territoire au regard des besoins**

- **Emploi** : Taux d'emploi, taux d'activité, taux de chômage, chômage de longue durée, Niveau de formation et qualification des actifs et jeunes, emplois selon la catégorie socio-professionnelle, Qualité des emplois
- **Logement** : statut, ancienneté, type, sur-occupation, mode de chauffage, marché tendu, offre de logement social, qualité des logements
- **Équipements et services**
- **Transports** : Part modale des déplacements domicile travail, distances DT

• **Publics vulnérables**

- Situations de pauvreté : Chômage, couples mono-actifs, revenus ;
- Disparités hommes-femmes/ Jeunes et seniors / handicap / immigration
- Ségrégations socio-spatiales

• **Santé** : Accès aux équipements ; Risques naturels et technologiques ; Sites pollués, qualités des eaux, qualité de l'air

• **Gouvernance** : Taux de dépendance économique ; Participation aux élections, associations, économie sociale et solidaire

Dévypt économique durable

Question 4 -promouvoir une économie plus durable (modes de production, consommation, mobilité, vulnérabilité du territoire, société de la connaissance)

- **Dimension durable de l'activité économique et de la consommation**
- Impact des activités économiques : émissions de polluants, prélèvements en eau, sites pollués, déchets, surfaces artificialisées (voir aussi : émissions GES OREGES)
- Stratégie des acteurs pour une économie plus durable : ENR, formes particulières d'emploi (intérim, CDD, emplois aidés)
- Risques générés par l'activité économiques : sites Seveso
- Agriculture durable : prélèvements eau, nitrates et pesticides, formes d'emploi dans l'agriculture *et bientôt : cultures, irrigation, agriculture biologique*
- Tourisme durable : taux de fonction touristique/population, emplois touristiques, résidences secondaires
- Economie sociale et solidaires, ecoentreprises
- **Vulnérabilité économique et adaptation**
- Part de l'emploi présentiel, *emploi des secteurs concurrentiels, taux de contrôle*
- Economie de la connaissance : emplois conception-recherche, potentiel de développement, *brevets*
- Vieillesse, accès aux soins
- **Développement des emplois et des compétences**
- Equilibre du marché du travail : actifs, emplois, déplacements domicile travail, chômeurs, formation, apprentissage, âge des actifs
- **Mobilité durable**
- Déplacements domicile travail, accès aux services, part modale des transports

Diffusion des données

- Diffusion du SOeS : une base de données communale (37000 lignes) comportant 2400 variables.
- Des conditions de diffusion pas totalement calées pour le moment, convention en cours avec INSEE
- Accès aux données de base réservé (dans un premier temps ?) aux statisticiens des DREAL. Certaines données fragiles ou soumises à des restrictions d'usage. Le logiciel SAS n'est pas installé partout!
 - Complexité de l'exploitation des données, utilisation d'un applicatif SAS permettant les agrégations et le calcul des indicateurs
- Mise à disposition des données par les statisticiens DREAL
 - En cours pour la DREAL Bourgogne

Pour quel usage

- Ces données sont mises à disposition des services pour usage final à l'exclusion de toute rediffusion en l'état.
 - Les données sont destinées à être utilisées par les services pour mener à bien les travaux de leur champ de compétence. Ces travaux ont vocation à alimenter les réflexions menées avec les partenaires (collectivités locales).
 - La diffusion peut porter sur des analyses, des cartographies, des tableaux de données, soit des documents dans lesquels la DREAL ou la DDT a apporté une valeur ajoutée « métier ».
 - La diffusion d'une sélection d'indicateurs ciblés peut être admise avec contrainte de mention des sources et précisions nécessaires à la compréhension des données.
 - La diffusion de bases de données d'indicateurs bruts « en l'état » n'est pas souhaitable.